



AMT CONSEIL est une société de conseil juridique et de recouvrement de créances. Le domaine d'activité est vaste mais notre mission principale est d'apporter une aide et une assistance permanente aux entreprises, qui sont régulièrement confrontés à des défauts de règlements et des problèmes de droit ...

Nos principales missions sont les suivantes :

- Vous conseiller au mieux et dans les plus brefs délais, comme le ferait votre propre juriste
- Gestion de votre recouvrement amiable et judiciaire
- Assistance à la mise en place de vos procédures internes
- Accompagnement tout au long de la vie de votre entreprise
- ...

Domaines de compétences :

- Spécialisée en Droit bancaire
- Procédures d'exécution et recouvrement judiciaire
- Gestion des relances et négociations avec vos débiteurs
- Estimation des perspectives de recouvrement et suggestion de provisionnement
- Révision de vos contrats ou rédactions
- Création de sociétés, vie et dissolution
- Aide sur les procédures collectives auxquelles vous pouvez être confrontées (Redressement ou liquidations judiciaires)

Politique :

- Privilégier le dialogue et les arrangements amiables
- Anticiper les conflits en mettant vos contrats et vos procédures en conformité avec les réglementations
- Vous donner l'ensemble des possibilités qui vous sont offertes afin de prendre les décisions qui vous conviennent
- Aucune action ou initiative ne sera prise sans votre accord préalable
- Une étude approfondie de chaque situation